



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE
 Direction Départementale des Territoires et de la Mer
 Service Urbanisme
 Pôle Risques
 26, rue Antoine Zola
 13512 Marseille Cedex 3

Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Climat
 Provence-Alpes-Côte d'Azur
 Service Prévention des Risques
 Unité Centrale Industrie et Mines
 18 rue Danton
 CS 70248
 13521 Marseille cedex 3

Source : SCAR 690258-0104
 ©IGN/BDP
 DOPP 2021
 OSM, FAO, GEBCO, 2018-2020
 IGN 13, 2022

Approuvé par arrêté préfectoral le 18 avril 2023

COMMUNE DE FAVEAU

PLAN DE PREVENTION DES RISQUES MINIERES (lignite)

2 - PLAN DE ZONAGE REGLEMENTAIRE PLANCHE 1 AU 1/2500°

Echelle 1/2500
Format A0

Légende des aléas

ALEAS MINIERES (lignite)

Aléa Affaissement en zone Rouge et Violet

Al: moyen (cassant)
 @: si simple de niveau, faible intensité très limitée et faible

Aléa Affaissement en zone Rouge et Violet

P: périmètres de protection

Aléa Effondrement localisé lié aux travaux souterrains

si: faible

Aléa Tassement (dépôts de surface)

si: faible

Aléa Glissement (dépôts de surface)

si: faible

Aléa Echauffement

f: faible
 F: moyen

Aléa Inondation

si: faible
 si: moyen intensité modérée (H<0,50m)
 si: moyen intensité élevée (H<3m)
 si: fort

ENJEUX

si: faible
 si: fort

si: bords
 si: terrains de sport

Remarques sur les légendes

La présence d'aléa effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour se traduisant systématiquement par une zone Vi (Violet), les symboles relatifs à cet aléa (o, @, si) n'apparaissent donc pas sur la légende des aléas ci-contre.

Les zones d'aléa affaissement à caractère souple sont représentées par des cercles de couleur noire et celles à caractère cassant par des cercles de couleur rouge, conformément à la légende des aléas, uniquement pour les zones Rouge ou Violet.

D'une manière générale, pour connaître le niveau d'aléa affaissement à caractère souple (@: faible intensité très limitée, a: faible), il faut se reporter à la carte 4-1-a des aléas miniers.

Légende du zonage

Les aléas A, @, P, F et H (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones constructibles suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour quel que soit le niveau d'aléa (faible @ et Moyen si)	V _i	V _i
Périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P	V _i	V _i
En présence éventuelle des autres aléas		
Affaissement (cassant) Moyen A ou Effondrement Moyen F ou Inondation Moyen (élevée) si, Fort I	R	R
En absence d'aléa Effondrement localisé lié aux ouvrages débouchant au jour Faible o, Moyen @ et en dehors des périmètres de protection autour des puits traités par bouchon autoportant P		
En présence éventuelle des autres aléas		

Les aléas @, a, e, f, g, f et H (voir légende des aléas ci-dessus pour connaître la correspondance entre cette nomenclature et les aléas) engendrent des zones Bleu, Maron ou Vert suivant la méthodologie exposée dans le tableau ci-dessous.

Aléas miniers	Enjeux	
	Zone urbanisée	Zone non urbanisée
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée @	V _c	V _c
Sans aléa affaissement mais en présence d'aléas (e, f, g, f et H)	B1	M1
Affaissement (souple) Faible intensité très limitée @ en présence d'aléas (e, f, g, f et H)	B2	M2
Affaissement (souple) Faible a en présence éventuelle d'aléas (e, f et H)		



0 50 100 150 200 250 m

Echelle 1/2500
Format A0